



## CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 31 octobre 2022 à 20h00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022
4. Communications du bureau du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis de la Municipalité
  - a) relatif au budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **No 15/2022**).
  - b) relatif au budget 2023 du Fonds culturel Riviera (préavis No **16/2022**) ;
  - c) relatif au budget communal 2023 (préavis No **17/2022**) ;
  - d) relatif à l'entretien des rives du lac (préavis No **18/2022**).
7. Rapports des commissions :
  - a) relatif au règlement communal sur le subventionnement de places dans la crèche TotUP 6V Sàrl de Veytaux (préavis **No 11/2022**) ;
  - b) relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 (préavis **No 12/2022**) ;
  - c) relatif à la modification du règlement de la taxe intercommunale de séjour et de la taxe intercommunale sur les résidences secondaires (préavis **No 13/2022**) ;
  - d) relatif au projet de plan d'affectation « Fort de Chillon » et à son règlement (préavis **No 14/2022**).
8. Questions et propositions individuelles



Présidente du Conseil communal :

*[Signature]*  
Bassera

Veytaux, le 21 octobre 2022

#### Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 12 décembre 2022 à 20h00
- Lundi 20 mars 2023 à 20h00
- Lundi 8 mai 2023 à 20h00 (à confirmer)
- Lundi 12 juin 2023 à 20h00 (à confirmer)